



L'Opération boîte à chaussures pour femmes Politique de confidentialité et d'informations personnelles

Préambule:

Le projet Opération boîte à chaussures pour femmes s'engage à protéger la confidentialité des informations personnelles de ses employés, bénévoles, membres, sympathisants, donateurs et autres parties prenantes. Nous apprécions la confiance de ceux avec qui nous traitons ainsi que du public, et reconnaissons que le maintien de cette confiance exige que nous soyons transparents et responsables dans la manière dont nous traitons les informations que vous choisirez de partager avec nous.

Au cours de nos différents projets et activités, le projet Opération boîte à chaussures recueille et utilise fréquemment des informations personnelles. Toute personne auprès de laquelle nous recueillons de telles informations doit s'attendre à ce qu'elles soient soigneusement protégées et que toute utilisation ou autre traitement de ces informations soit soumise au consentement. Les pratiques de confidentialité du projet Opération boîte à chaussures sont conçues pour y parvenir.

Définition des informations personnelles:

Les informations personnelles sont toutes les informations qui peuvent être utilisées pour distinguer, identifier ou contacter une personne spécifique. Ces informations peuvent inclure les opinions ou les croyances d'un individu, ainsi que des faits sur l'individu ou liés à celui-ci. Exceptions: les coordonnées professionnelles et certaines informations accessibles au public, telles que les noms, adresses et numéros de téléphone publiés dans les annuaires, ne sont pas considérées comme des informations personnelles. Les informations du domaine public ne sont pas soumises à la législation sur la protection de la vie privée et ne sont donc pas incluses dans cette politique.

Lorsque les bénévoles, partisans et partenaires de l'Opération boîte à chaussures utilisent leurs coordonnées personnelles comme coordonnées professionnelles, le projet Opération boîte à chaussures considère que les informations de contact fournies sont des coordonnées professionnelles et ne sont donc pas soumises à la protection en tant qu'informations personnelles. Nous considérons que les informations sur les donateurs et les bénévoles sont toujours des informations personnelles et ne divulguons aucune information sur les donateurs ou les bénévoles sans consentement.

Application / Responsabilités:

Le projet Opération boîte à chaussures recueille et utilise les renseignements personnels des bénévoles pour soutenir la mise en œuvre du programme et pour les raisons spécifiques suivantes:

- Processus de recrutement, de candidature et de sélection des bénévoles
- Maintenir le contact avec les bénévoles pour assurer la couverture des responsabilités, communiquer les mises à jour organisationnelles et informer les bénévoles des opportunités
- Satisfaire les exigences en matière de rapports statistiques (comme l'emplacement des bénévoles) détachés des identifiants personnels
- Hébergement de bénévoles handicapés, malades et/ou blessés
- Soutenir la formation et le développement continu

On s'attend à ce que l'organisation ne divulgue que des informations spécifiques selon les exigences de financement et, le cas échéant, par les lois provinciales et fédérales. Aucune information ne sera divulguée sans le consentement préalable des bénévoles à l'exception des informations rendues anonymes. Il est de la responsabilité des superviseurs de bénévoles de déterminer combien de temps ils conserveront les informations sur les bénévoles après que le bénévole ait cessé son engagement avec l'organisation.

Déclaration de consentement:

En remplissant la demande de bénévolat numérique, les bénévoles consentent à ce que leurs renseignements personnels soient recueillis aux seules fins indiquées. Les informations personnelles collectées par le biais du processus de candidature du projet Opération boîte à chaussures auquel un individu applique volontairement sont limitées uniquement à ce qui est pertinent et nécessaire tel que jugé par l'organisation.

Ils reconnaissent que leurs informations seront utilisées, stockées en toute sécurité et protégées par le projet Opération boîte à chaussures pendant la durée indiquée ci-dessous.

Stockage d'informations:

Toutes les informations personnelles seront stockées en copie numérique sur le disque partagé sécurisé du projet Opération boîte à chaussures, dans notre base de données de gestion des bénévoles et, dans certains cas, en copies physiques dans les fichiers du superviseur bénévole concerné. Ces fichiers physiques seront verrouillés dans une armoire ou un espace de classement uniquement pour y accéder lorsque cela est nécessaire.

Les informations personnelles seront conservées pendant les durées suivantes:

- Les informations de référence seront conservées jusqu'à 3 mois après le processus d'entrevue
- Les informations générales des bénévoles seront conservées pendant 5 ans à compter de la date de fin de leur engagement
- Les informations spécifiques au rôle seront rendues anonymes 1 an après la date de fin de l'engagement d'un bénévole.

À la fin de ces conditions, les informations des bénévoles seront détruites ou rendues anonymes à des fins statistiques.

Divulgation:

Dans la plupart des cas, les renseignements personnels seront utilisés par le gestionnaire des bénévoles pour faire correspondre les rôles et maintenir le contact avec les bénévoles actifs.

Certaines informations peuvent être divulguées dans les circonstances suivantes:

- Exigences statistiques et rapports des bailleurs de fonds
- Assignation, mandat, ordonnance du tribunal ou demande du gouvernement

Le projet Opération boîte à chaussures ne fournira pas les noms et les coordonnées des bénévoles à d'autres organisations ou entreprises sans consentement explicite préalable. Tous bénévoles actuels et anciens (dans les délais susmentionnés) peuvent accéder à leurs propres informations personnelles, affirmer ou contester leur exactitude et demander des modifications si nécessaire par demande écrite et avec un préavis raisonnable.

Les défis liés à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation des renseignements personnels doivent être résolus immédiatement par le directeur général. Les bénévoles qui souhaitent déposer une plainte officielle doivent suivre la politique de rétroaction, d'examen et de plainte et les plaignants peuvent demander des renseignements supplémentaires ou déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.